

Suite de la page 1

Paris, à la Poste : rassemblement contre les sanctions

Plus de 200 postiers (es) parisiens s'étaient donné rendez vous le 28 janvier à l'appel des syndicats, devant la direction Paris Sud de la Poste, pour protester contre le passage en conseil de discipline de Maria Traoré secrétaire de la Cgt du bureau de Poste de Paris 11ème. 50% de ses collègues du 11ème ont fait grève pour la soutenir.

Motif invoqué : la Poste lui reproche d'avoir accompagné chez le directeur, un de ses collègues menacé de mise à pied!

La Poste engage une nouvelle entreprise de démolition

Dans le 19^{ème} arrondissement de Paris les facteurs et le personnel avec leurs syndicats ont fait grève contre la suppression de 12 tournées et les « changements de régimes » qui visent à transformer des tournées à pied en tournée de vélo, sous prétexte d'écologie ! Mais le personnel n'est pas disposé à s'en laisser compter.

Dans le 18^{ème}, 3 mois après une restructuration du même tonneau, il manque déjà 6 titulaires de tournées. Résultat ; des quartiers n'ont pas de distribution pendant 2, 3 jours par semaine et du courrier peut parvenir 12 jours après son dépôt aux destinataires !

Sécurité Sociale : grève le 8 février pour les salaires et l'emploi

L'ensemble des salariés, toutes branches confondues, sont appelés à la grève par la fédération CGT des Organismes sociaux.

Les raisons de la colère : la masse salariale a baissé de 1,2% en 2010, a nouveau de 1% en 2011. En-

tre 2003 et 2009, 9.661 emplois ont été supprimés. « C'est une casse de la Sécurité Sociale organisée, une privatisation organisée » déclare la CGT.

LCL (ex.Crédit Lyonnais)

La CGT a lancé une consultation sous forme de pétition pour une grève si la direction ne prend pas en compte la revendication d'une augmentation significative de salaire. A noter que la CFDT et le SNB ont paraphé un accord salarial pour 2011 n'accordant que 38,46 euros mensuels d'augmentation à seulement 25% des salariés.

Plastyrobel : succès de la lutte

Après deux ans de gel des salaires et de hausse des prix, tous les ouvriers de cette PME de la filière plasturgie se sont mobilisés avec leur syndicat CGT pour revendiquer 50 euros d'augmentation à partir du 24 janvier. Confronté à cette mobilisation le patron a proposé 20 euros en tickets restaurant. Mais c'est du net sur la fiche de paie, du pouvoir d'achat que veulent ces salariés. Finalement la direction a dû céder 45 euros d'augmentation pour tous.

La loi dite de responsabilité des Université (LRU), outil de liquidation du service public de l'enseignement supérieur

L'Etat étrangle financièrement les Universités. Par exemple, l'Université Pierre et Marie Curie de Paris devra puiser dans ses fonds propres 3 millions d'euros pour payer ses salariés. En outre elle devra trouver 500.000 euros pour financer l'action sociale. Dans ces conditions, les embauches seront bloquées. Notons que la Ville de Paris et la région ont participé à cette opération en finançant des bourses pour des étudiants

contre l'avis des personnels

Cet étranglement financier n'a qu'un seul objectif: la privatisation entière des services, la main mise du patronat sur l'Université et à terme la liquidation du statut des personnels.

Calvados : acharnement antisyndical

Rémi Aillaud, secrétaire administratif à l'Agence Régionale de Santé de Basse-Normandie, est **exclu de ses fonctions, et de son service, pendant 6 mois par arrêté de la Ministre Roselyne Bachelot-Narquin**. Selon l'arrêté cette sanction serait infligée, pour appel à la désobéissance du Personnel (au moment de la mise en place de la RGPP, de la loi Bachelot et des ARS), pour atteinte au droit de réserve et harcèlement du directeur et de ses proches collaborateurs !

Pourtant, soutenu par l'action des syndicats CGT du Calvados, Rémi Aillaud, Secrétaire du syndicat CGT de l'ARS, avait bénéficié d'un classement sans suite de la part du Procureur de la République et de trois décisions de la justice administrative annulant la sanction.

La seule et unique raison de cet acharnement est la lutte qu'il mène avec la CGT contre le démantèlement de la Santé publique, les luttes menées à Caen pour la défense des intérêts du personnel, pour le maintien des garanties statutaires, contre l'entassement de 350 personnes dans des locaux prévus pour 200, contre la disparition des locaux syndicaux.

La lutte de la CGT continue pour faire annuler la sanction. « Communistes » depuis le début participe activement à l'action pour sa réintégration.